

Communiqué de presse

1^{er} septembre 2025

Débats sur l'énergie – Démêler le vrai du faux : La Commission de régulation de l'énergie fait le point sur les affirmations et chiffres entendus pendant l'été

Depuis quelques semaines, de nombreuses affirmations et tout autant de chiffres relatifs aux débats sur l'énergie circulent dans les médias. A l'occasion de la rentrée, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) démêle le vrai du faux et publie un document de clarification avec dix questions clés, auxquelles elle apporte des réponses circonstanciées et objectivées.

Les missions principales de la CRE sont de réguler les réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz, de garantir le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz et d'opérer les principaux dispositifs de soutien aux énergies renouvelables. Elles lui offrent une vision complète et experte du secteur qui lui donne de la hauteur. Forte de ses valeurs d'ouverture, de transparence et d'impartialité, la CRE incarne un rôle de vigie du secteur de l'énergie. S'ajoute une nouvelle mission, celle d'éclairer le débat public.

C'est pourquoi devant les chiffres erronés et les affirmations sans nuance, qui figurent parfois dans le débat public, elle a décidé de démêler le vrai du faux en répondant à dix affirmations entendues ces dernières semaines. Certaines sont exactes, nous le confirmons. Mais beaucoup d'entre elles sont approximatives voire fausses. Le secteur de l'énergie est certes complexe, mais il est nécessaire d'être vigilants et de prendre le temps de l'explication pour permettre aux citoyens de bien comprendre ses enjeux.

Ce document a vocation à être étoffé ces prochains mois, en fonction de l'actualité et des affirmations qu'il sera nécessaire de préciser ou de nuancer.

[Consulter le document](#)

Liste des affirmations

- Les factures d'électricité ont-elles doublé depuis 10 ans ? FAUX
- Les énergies renouvelables sont-elles responsables de l'augmentation de la facture ? FAUX
- Le tarif d'utilisation des réseaux (TURPE) va-t-il doubler ? FAUX
- La France a-t-elle prévu d'investir 300 milliards d'euros pour développer les énergies renouvelables ? FAUX
- Est-ce que le développement des énergies renouvelables passe forcément par une augmentation du budget de l'Etat ? PARTIELLEMENT VRAI
- En 2025, le soutien public aux énergies renouvelables est-il en augmentation ? VRAI
- Plus les prix de marchés de gros de l'électricité sont bas, plus les EnR coûtent cher à l'Etat ? VRAI
- La France produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme ? VRAI

Suivez-nous !

Communiqué de presse

1^{er} septembre 2025

- Comme la France produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme, il n'est pas nécessaire de développer les énergies renouvelables ? FAUX
- Le black-out espagnol a été provoqué par un trop plein d'énergie solaire que le réseau n'a pas su absorber ? FAUX

Contacts presse : presse@cre.fr

La CRE est une autorité administrative indépendante créée le 24 mars 2000 en application de la directive du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 11 décembre 1996. Dans un système européen intégré, la CRE exerce quatre missions principales : réguler les réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz, garantir le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz, opérer les principaux dispositifs de soutien aux énergies renouvelables et éclairer le débat public sur les grands enjeux énergétiques. Elle promeut des valeurs d'ouverture, d'impartialité et de transparence.

Suivez-nous !



www.CRE.fr

[in](#) LinkedIn

[X](#) @CRE_energie

[t](#) @cre.fr

[Lettre électronique CRE](#)